



Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

6211-01-035

Objet : Désagréments depuis que Québec Cartier a été vendue à
ArcelorMittal

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un chalet le long de la Rivière aux Pékans, depuis
plusieurs années.

Nous y pratiquons la chasse l'automne venu, et le reste de l'année nous
y allons pour profiter de la nature et nous reposer. L'endroit est
magnifique avec une belle vue sur la rivière.

Depuis l'acquisition par Arcelor Mittal, le développement de la mine se
fait vers le sud-est (Mont Irène et des digues de retenues sur les berges
du Lac Web), et se rapproche de notre emplacement.

Aujourd'hui, nous avons perdu notre tranquillité et plus encore. Les
dynamitages, beaucoup plus nombreux qu'auparavant, nuisent à la
qualité de l'air et à la qualité de l'eau par dérive, en plus d'être très
bruyants.

Depuis l'exploitation de Fire Lake, la circulation des trains est passée de
3-4/jour à une vingtaine/jour, augmentant la pollution du bruit dans
notre environnement de villégiature.

De plus, nous avons observé que notre territoire de chasse s'est
appauvri. Le gibier est de plus en plus rare et beaucoup plus nerveux.

Quelle désolation !

Dave Kenny
43 Champlain
Fermont, Qc